

## BON DE SOUTIEN

**OUI, je soutiens les projets du Centre Georges-François Leclerc pour lutter contre le cancer.**

> Je fais un don par chèque de :

40 €    70 €    150 €    autre montant : ..... €

À l'ordre du Centre Georges-François Leclerc.

> Je souhaite soutenir en priorité :

- L'ensemble des projets portés par le CGFL, en fonction des besoins
- Les projets de recherche
- L'acquisition d'équipements de pointe
- L'accompagnement des patients

Merci de nous renvoyer ce bon de soutien complété, accompagné de votre chèque à :  
CGFL – Dons et Mécénat – 1 rue Professeur Marion – BP 77980 – 21079 Dijon Cedex.

> De la part de :

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. (facultatif) .....

E-mail .....

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par e-mail.

Je souhaite recevoir, de manière confidentielle, des informations sur les legs, donations et assurances-vie en faveur du CGFL.

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Georges-François Leclerc pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Centre Georges-François Leclerc.

C'EST ENSEMBLE  
QUE NOUS DÉPASSERONS  
LE CANCER

MERCI  
POUR VOTRE  
SOUTIEN !

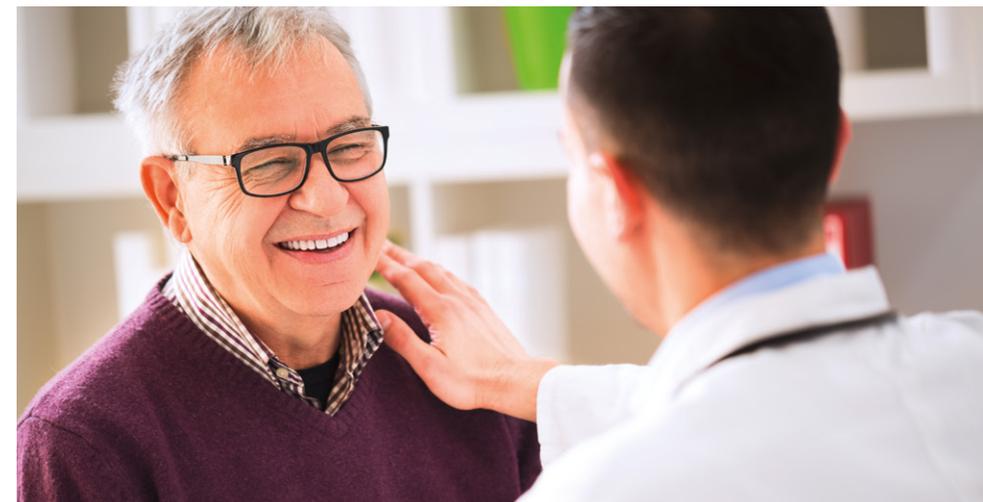


### POUR NOUS CONTACTER :

Service Relations donateurs,  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 17h.  
03 80 73 75 55  
dons@cgfl.fr

Centre Georges-François Leclerc  
1 Rue Professeur Marion  
BP 77980 - 21079 Dijon Cedex  
[www.cgfl.fr](http://www.cgfl.fr)

### POUR NOUS SUIVRE :



**CONTRE  
LE CANCER,  
CHAQUE DON  
COMPTE**



## LE CENTRE GEORGES- FRANÇOIS LECLERC

Le Centre Georges-François Leclerc (CGFL) est le centre de référence en cancérologie pour l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

Créé en 1967 et exclusivement dédié à la cancérologie, il est à la fois un hôpital et un centre de recherche. Les patients bénéficient ainsi d'une prise en charge d'excellence et d'innovations thérapeutiques sans dépassement d'honoraires.

De la recherche fondamentale jusqu'aux soins de support, le CGFL s'applique à toujours placer le patient au centre de ses priorités.

**+ de  
850  
professionnels  
mobilisés**

**+ de  
23 000  
patients soignés  
chaque année**

**unicancer** BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



## SOUTENEZ LA LUTTE CONTRE LE CANCER EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Pour assurer une prise en charge optimale des patients, le CGFL doit répondre aux besoins d'investissements nécessaires au maintien de son niveau d'excellence.

### À QUOI VA SERVIR MON DON ?

Les dons sont indispensables pour :

- > Financer des projets de recherche novateurs, au service des patients de la région.
- > Acquérir de nouveaux équipements de très haute technologie.
- > Améliorer le confort des malades, pour les aider à mieux vivre leur traitement.

Votre soutien permet d'accélérer la lutte contre le cancer en Bourgogne Franche-Comté et de sauver toujours plus de vies !



### COMMENT NOUS SOUTENIR ?



#### > EN LIGNE :

♥ DONS

- Connectez-vous sur [www.cgfl.fr](http://www.cgfl.fr) pour réaliser votre don par carte bancaire. C'est pratique, rapide et sécurisé !

- Pour nous soutenir dans la durée, vous pouvez aussi choisir le **prélèvement automatique**.

### VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE

- > **66 %** du montant de votre don sont déductibles de votre **impôt sur le revenu**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



#### > PAR CHÈQUE :

Envoyez votre chèque à l'ordre du CGFL, accompagné du bon de soutien ci-contre complété.



#### > PAR UN LEGS, UNE DONATION OU UNE ASSURANCE-VIE :

Contactez notre Service Relations donateurs au 03 80 73 75 55 / [dons@cgfl.fr](mailto:dons@cgfl.fr)

- > **75 %** du montant de votre don sont déductibles de votre **impôt sur la fortune immobilière (IFI)**, dans la limite de 50 000 €.

- > **60 %** du montant de votre don sont déductibles de votre **impôt sur les sociétés**, dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires.



### VOTRE DON EN ACTION



#### > UN DON DE 40 €

soit **13,60 €** après réduction fiscale, finance 1 cours de gymnastique douce pour 10 patients.



#### > UN DON DE 70 €

soit **23,80 €** après réduction fiscale, finance un réactif pour une analyse d'un gène.



#### > UN DON DE 150 €

soit **51 €** après réduction fiscale, contribue au financement d'orthèses (lymphoedème) sans reste à charge pour les patients.



**Michèle,**  
patiente qui pratique  
la gymnastique  
douce et le Tai Chi Chuan

La pratique de gymnastiques douces et relaxantes m'apporte beaucoup au niveau du corps, de l'équilibre mais également au niveau de l'esprit. C'est du bien-être et de la détente à chaque fois, mais également l'occasion de rencontrer d'autres personnes malades. Ces activités sont vraiment bénéfiques.